






<p>2018-10-S03</p> <p>APPROUVÉ AGS-11-2018</p> 	<p>APPEL D'OFFRES – ACHAT D'UNE SOUFFLEUSE À NEIGE USAGÉE DÉTACHABLE</p> <p>Considérant la décision de la Municipalité de procéder à un nouvel appel d'offres pour l'acquisition d'une souffleuse à neige détachable, usagée, tel qu'il appert de la résolution numéro 2018-10-10;</p> <p>Considérant que, suite à l'appel d'offres par voie d'invitation écrite, une seule soumission a été reçue, soit celle de J.A. Larue inc., au prix de 84 506,63\$, taxes incluses;</p> <p>Considérant la recommandation favorable du responsable des Travaux publics de la municipalité;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : le conseiller Magella St-Louis</p> <p>D'adjuger le contrat pour l'acquisition d'une souffleuse à neige usagée détachable en faveur de l'entreprise J.A. Larue inc., cette dernière ayant présenté la plus basse soumission conforme.</p> <p>D'autoriser la secrétaire-trésorière adjointe à signer tous les documents relatifs à cet achat.</p> <p>D'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 84 506,63\$ taxes incluses.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>
	<p>PÉRIODE DE QUESTIONS</p> <p>Aucune.</p>
	<p>CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>L'ordre du jour étant épuisé, le maire suppléant lève l'assemblée à 16h35.</p>


Serge Lestage
Maire suppléant


Cindy D'Amours Imbeault
Secrétaire-trésorière adjointe

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du *Code municipal du Québec*.


Serge Lestage
Maire suppléant


5-11-2018